

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU CERCLE MIXTE DE GENDARMERIE

Caserne Garin 107 rue d'Elbeuf 80000 AMIENS

CCTP CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LOT PANNEAUX ISOTHERMES

PHASE DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES - DCE – SEPTEMBRE 2026

Maitrise d'ouvrage	Région de Gendarmerie Hauts de France – Division de l'appui opérationnel – Bureau de l'immobilier et du logement – Caserne Sénépart 201 Bd de Mons – Villeneuve d'Ascq – BP 187 – 59018 LILLE cedex
Maitrise d'œuvre	DSA architectes – 213 bd de la Liberté 59000 LILLE SIRETEC INGENIERIE – 15 av. Archimède 02100 SAINT QUENTIN AC2R BET cuisine – 3 bis du petit Robinson 78350 JOUY EN JOSAS SERGA acoustique – 71 rue Desnouettes 75015 PARIS

SOMMAIRE

Table des matières

CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS GENERALES 2
1.01 : OBJET 2
1.02 : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES - DOCUMENTS DE BASE 2
1.03. PROGRAMME DES EQUIPEMENTS 2
CHAPITRE 2 – DESCRIPTION DES OUVRAGES DE PANNEAUX ISOTHERMES 6
2.01 : PANNEAUX MURAUX ET PLAFOND 6
2.02 : MENUISERIES 10

CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS GENERALES

1.01 : OBJET

Les travaux du présent lot ont pour objet l'exécution des travaux de fourniture et pose PANNEAUX ISOTHERMES pour le Cercle Mixte de Gendarmerie d'Amiens.

1.02 : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES - DOCUMENTS DE BASE

Règlements applicables :

Les règles d'hygiènes :
- Arrêté du 29 septembre 1997 : fixant les conditions d'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective.
- Règlements CE n° 852/2004 et n° 853/2004.

Les règles de sécurité :
- Règlements de sécurité contre l'incendie des établissements recevant du public.
- Règlement de sécurité des ERP, arrêté du 25 juin 1980.
- Les DTU n°70-1 ; 70.2 et 90.1 : équipements de cuisines.
- La directive 93/68/CEE relative au marquage CE du 22 juillet 1993.
- Tous les décrets, lois, arrêtés en vigueur, règlements sanitaires départementaux, préfectoraux et municipaux.
- Le code du travail.
- Consignes de montage et entretien données par les constructeurs.

Article 1.3 : CONSISTANCE DU LOT

Le présent document a pour objet de définir l'ensemble des études, fournitures et travaux du présent lot en complément des dispositions prévues aux autres pièces du marché énoncées au C.C.A.P.
D'une manière générale, l'entreprise doit l'ensemble des travaux et fournitures nécessaires à la réalisation des installations capables de répondre aux besoins exprimés en fonctionnement normal dans toutes les conditions de sécurité et de régularité, sans qu'elle puisse se prévaloir d'une erreur ou d'une omission dans le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ou sur les documents graphiques annexés.
Cela implique, en particulier, sans pour autant que cette liste soit limitative, la réalisation des prestations et ouvrages suivants :

- L'établissement du projet et la fourniture des plans de réservations, les plans de récolement, les
- consignes de montage.
- La fabrication, la fourniture, le transport sur le site, l'entreposage provisoire du matériel,
- L'amenée, l'établissement et l'enlèvement de tous les engins, étais et échafaudages nécessaires,
- L'enlèvement des déchets provenant des travaux de son intervention

Il est entendu que les percements, scellements et rebouchages dans la maçonnerie pour les canalisations et conduits de faible importance ou les réservations communiquées en retard restent entièrement à la charge de l'entreprise du présent lot.
Avant exécution, l'entreprise du présent lot devra réceptionner les différents supports (sols, talons béton….).
L'entreprise du présent lot devra la protection et la sécurité des ouvriers du chantier pendant la durée des travaux conformément aux règlements en vigueur.

1.03. PROGRAMME DES EQUIPEMENTS

Les travaux définis dans le présent document consistent à réaliser la :

- Fourniture et pose des murs, cloisons et plafonds isothermes
- Fourniture et pose des châssis vitrés intérieur
- Fourniture et pose des portes dans parois réalisés
- Fourniture et pose des accessoires tels que plinthes, cornières, protections basses….
- Découpe des parois isothermes pour pose menuiserie extérieures, compris habillage avec cornière aluminium

1.04. NORMES ET REGLEMENTS

L'entrepreneur devra se référer aux normes, règlements, fascicules de documentation en vigueur.
L'entrepreneur devra tenir compte en particulier des textes suivants :

- Cahier des Charges du CSTB,
- Législation du Travail,
- Arrêtés Circulaire, etc… qui régissent la construction, et notamment aux prescriptions des
- documents rappelés ci-dessous :
- DTU
- Cahier des prescriptions techniques
- Totalité des normes françaises
- Décrets et arrêtés publics au journal officiel
- Normes U.T.E et U.S.E
- Avis techniques sur les procédés, matériaux, éléments ou équipements non traditionnels

Cette liste n'est pas limitative, l'Entrepreneur du présent lot devra tenir obligatoirement compte de tous les éléments et normes connus à la date d'exécution de la présente opération.

1.05. ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE DE L'ENTREPRISE

1.5.1. Documents à fournir

- Description détaillée des méthodes de l'entreprise
- Avis technique de tous les procédés de construction
- Notices techniques de tous les matériels proposés

1.5.2. Responsabilité de l'entreprise

Observations générales

Les travaux et fournitures faisant l'objet du présent descriptif ayant pour but l'équipement complet en parfait ordre de marche des installations à réaliser dans le bâtiment considéré, l'entrepreneur devra livrer ses installations sans aucune restriction, et conformes aux règles de l'art.
En conséquence, il ne pourra, sous aucun prétexte, arguer ultérieurement que des erreurs ou omissions au dossier d'appel d'offres puissent le dispenser d'exécuter certaines parties des équipements de son lot ou justifier une demande de suppléments sur les prix.
Le fait pour l'entrepreneur adjudicataire de respecter les clauses des pièces écrites et les tracés des plans et schémas établis par le Maitre d'oeuvre, ne saurait en aucune façon le soustraire à sa pleine et entière responsabilité d'entrepreneur.

Cote des plans

Aucune cote ne doit être relevée sur les plans remis par le Maître d'oeuvre.
En cas d'erreur, d'insuffisance ou de manque de cote, l'entrepreneur devra en référer au Maître d'œuvre qui fera lui-même les mises au point ou rectifications nécessaires.
L'entrepreneur restera seul responsable des erreurs et des modifications qu'entrainerait pour lui et les autres corps d'état, un oubli ou l'inobservation de cette clause.

Qualité et fini des installations

Les travaux devront être exécutés avec le plus grand soin.
L'attention des entrepreneurs est tout particulièrement attirée sur le fait que dans l'esprit du Maître d'Ouvrage et du Maître d'oeuvre, il ne faut pas interpréter l'alinéa ci-dessus comme une clause de pure forme.
L'entrepreneur veillera tout particulièrement à ce que son personnel d'exécution prenne un soin méticuleux aux moindres détails.
L'installation ne sera acceptée que si elle est d'un fini irréprochable, tant dans le choix du matériel utilisé que dans sa mise en oeuvre.

1.5.3. Vérification durant le chantier

Le représentant du constructeur procèdera, durant le chantier, aux vérifications suivantes :

- Conformité des installations exécutées avec le devis descriptif
- Bonne exécution et conformité par référence aux Règles de l'Art
- Qualité de pose de l'ensemble du matériel

1.06. CHOIX DES MATERIELS

1.6.1. Qualité et origine des matériels
Les appareils et matériaux devront être de la meilleure qualité, répondant aux conditions nécessaires à la bonne exécution des travaux.
Ils devront être conformes aux normes européennes.
Tous les appareils ou travaux présentant des défectuosités seront refusés, toutes les conséquences de ce refus seront à la charge de l'entreprise.

1.6.2. Marques des matériels

Les autres marques proposées devront avoir l'accord du constructeur et répondre, pour l'essentiel, aux caractéristiques techniques énoncées au présent descriptif.
Celles proposées dans la suite du texte sont données en vue de renseigner les soumissionnaires sur le niveau de qualité recherché.

1.6.3. Contraintes contractuelles

- Flux thermique ≤ 8 W/ m².H
- Classement au feu demandé : M1 (BS3DO)
- Pièces détachées courantes et d'approvisionnement rapide
- Compatible avec les ambiances d'exploitation

1.6.4. Etude d'exécution
L'entrepreneur aura à sa charge les études d'exécution qui comprendront :

- les plans d'exécution
- les plans de détail nécessaires pour les zones particulières, en particulier celles nécessitant une synthèse avec d'autres corps d'état (protection angle, liaisons avec parois existantes, principe plinthe, habillages)
- Plans des réservations et descente de charge structurelle
- les caractéristiques précises de chaque paroi, ouvrant, accessoires.
- Détail de pose des menuiseries extérieur et raccord sur parois isothermes

1.07 GENERALITES SUR LES EQUIPEMENTS DE PORTES

1.7.1. Arrêts de porte

Mise en place de protections collées, de même nature et couleur que les bandes de protection P.V.C, épaisseur 2mm de type Acrovyn (dimensions indicatives : rayon de 15cm). Celles-ci seront collées juste au-dessus de la lisse de protection haute à chaque fois qu'elles seront nécessaires et quel que soit les portes (voir schéma de principe en annexe).
Des butoirs de porte déportés pourront être installés pour toutes les portes butant sur des terminaux (quels qu'ils soient) avant que la poignée ne touche la cloison. Ceux-ci seront fixés (sauf cas particulier) sur les murs ou les cloisons en partie haute (de façon à garder son efficacité quel que soit la position de la béquille).
ATTENTION : aucun butoir au sol ne sera accepté.

1.7.2. Serrure
Fourniture et pose de coffres et serrures de sûreté en acier inoxydable à chacune des portes (sauf portes va et vient).
L'entreprise devra se rapprocher de la Maîtrise d'Ouvrage pour connaître le type de clé habituellement utilisée dans l'établissement.
Localisation : tableau de blocs portes

1.7.4. Fourniture des clés
Canon européen provisoire en phase de chantier au présent lot.
Fourniture par le maitre d'ouvrage des canons définitifs en fin de chantier (pose au présent lot).
Localisation : tableau de blocs portes

1.7.5. Détalonnage des portes
L'entrepreneur devra, si nécessaire, détalonner les portes, de manière à permettre une ouverture aisée.
Toutes les portes devront avoir un espace libre entre ouvrant et sol de 1cm minimum (dans le cas où ce détalonnage serait compatible avec les contraintes de maintien en température du local).

CHAPITRE 2 – DESCRIPTION DES OUVRAGES DE PANNEAUX ISOTHERMES

2.01 : PANNEAUX MURAUX ET PLAFOND

2.1.1. PANNEAUX MURAUX ÂME POLYURETHANE

Fourniture et pose de panneaux sandwich toute hauteur en mur ou cloisons suivant plan DCE et plan architecte y compris levage, accrochage, inserts de fixations, supports et toutes sujétions de mise en oeuvre.
Pour les parois extérieures et cloisonnement intérieur, les panneaux isolants seront constitués d'une âme en mousse polyuréthane de haute densité sans CFC entre 2 parements en tôle d'acier galvanisé 60/100 d'épaisseur, finition légèrement nervurée, revêtue d'une finition laque polyester PET 55µ de teinte blanche.
Réalisation de chevêtres pour supporter les équipements des lots techniques.
Habillage périmétrique par cornière acier galvanisé finition laqué polyester au droit des percements demandés par les lots techniques.

Doublages de façade et cloisonnement mural, selon plans et plans de repérage.

Parement en conformité avec la réglementation concernant l'hygiène alimentaire arrêté du 10/03/88.

Réaction au feu : **classe M1 Bs2d0 conforme EN 13501-1**, conformément à l'arrêté du 30/06/83 modifié le 28/08/91, avec procès-verbal à soumettre à l'appui de l'offre.
Les tôles seront également conformes aux normes NFP 34.301, 34.501 et 46.323.
La mousse polyuréthane aura un coefficient de conductivité thermique de 0.023 W/m°C.
Masse volumique 40 kg/m3.
Assemblage entre panneaux à réaliser avec une étanchéité parfaite et une continuité de l'écran pare vapeur.
Étanchéité réalisée par joints 7 x 3 mm en polyéthylène posés en usine, pour les faces extérieures et les dessus de plafond. Les joints intérieurs seront en silicones anti-fongicides extrudés.
Profils de départ en acier inoxydable, vissés et chevillés dans la dalle.
Assemblage entre parois et plafonds réalisés à l'aide de profils : inox intérieur, tôle laquée extérieur.
Profilé aluminium h. 100 mm fixation mécanique, en bas de cloison contre le sol, épaisseur 15/10^{e}, permettant la réalisation des remontées de résine en plinthe.
Finition angles rentrants verticaux et horizontaux par congés d'angles en PVC.
Cornières inox pour l'habillage des angles saillants.
Ensemble de marque ISOCAB ou équivalent.

Épaisseur panneaux :
- 140 mm pour parois chambres froides négatives et positives : R > 6.35 W./m²/K.
- 100 mm pour les doublages de façade : R >= 5 W./m²/K.
- 80 mm pour les cloisons
- 40 mm pour habillages divers (doublage quai de livraison, cas spécifiques, poteaux, …)

Localisation : selon plan de repérage architecte

2.1.2. PANNEAUX MURAUX EI 60

Fourniture et pose de panneaux sandwich toute hauteur en mur ou cloisons suivant plan DCE et plan architecte y compris levage, accrochage, inserts de fixations, supports et toutes sujétions de mise en oeuvre.
Les panneaux isolants seront constitués d'une âme en laine de roche entre 2 parements en tôle d'acier galvanisé 60/100 d'épaisseur, finition légèrement nervurée, revêtue d'une finition laque polyester PET 55µ de teinte blanche.
Réalisation de chevêtres pour supporter les équipements des lots techniques.

Habillage périmétrique par cornière acier galvanisé finition laqué polyester au droit des percements demandés par les lots techniques. Traitement EI 60 de l'ensemble de la paroi concernée, compris bourrages périphériques et en traversées.

Cloisonnement mural EI 60, selon plans et plans de repérage.

Parement en conformité avec la réglementation concernant l'hygiène alimentaire arrêté du 10/03/88.

Réaction au feu : **classe M1 A2s1d0 conforme EN 13501-1**, conformément à l'arrêté du 30/06/83 modifié le 28/08/91, avec procès-verbal à soumettre à l'appui de l'offre.
Les tôles seront également conformes aux normes NFP 34.301, 34.501 et 46.323.
Masse volumique 40 kg/m3.
Joints CF entre panneaux conformément aux recommandations du fabricant.
Profils de départ en acier inoxydable, vissés et chevillés dans la dalle.
Assemblage entre parois et plafonds réalisés à l'aide de profils : inox intérieur, tôle laquée extérieur.
Profilé aluminium h. 100 mm fixation mécanique, en bas de cloison contre le sol, épaisseur 15/10^{e}, permettant la réalisation des remontées de résine en plinthe.
Finition angles rentrants verticaux et horizontaux par congés d'angles en PVC.
Cornières inox pour l'habillage des angles saillants.
Ensemble de marque ISOCAB ou équivalent.

Épaisseur panneaux :
- 80 mm pour les cloisons EI 60

Localisation : selon plan de repérage architecte

2.1.3 PANNEAUX PLAFOND

Fourniture et pose de panneaux sandwich formant faux-plafond suivant plan DCE y compris levage, accrochage, inserts de fixations, supports et toutes sujétions.
Les panneaux isolants seront constitués d'une âme en mousse polyuréthane de haute densité sans CFC entre 2 parements en tôle d'acier galvanisé 60/100 d'épaisseur, finition légèrement nervurée, revêtue d'une finition laque polyester PET 55µ de teinte blanche.
Parement en conformité avec la réglementation concernant l'hygiène alimentaire arrêté du 10/03/88.
Réaction au feu : **classe M1 Bs2d0 conforme EN 13501-1**, conformément à l'arrêté du 30/06/83 modifié le 28/08/91, avec procès-verbal à soumettre à l'appui de l'offre.
Les tôles seront également conformes aux normes NFP 34.301, 34.501 et 46.323.
La mousse polyuréthane aura un coefficient de conductivité thermique de 0.023 W/m°C. Masse volumique 40 kg/m3.
Assemblage entre panneaux à réaliser avec une étanchéité parfaite et une continuité de l'écran pare vapeur.
Étanchéité réalisée par joints 7 x 3 mm en polyéthylène posés en usine, pour les faces extérieures et les dessus de plafond. Les joints intérieurs seront en silicones anti-fongicides extrudées.
Profils suspentes selon recommandations du fabricant (cf plan de charpente).
Ensemble de marque ISOCAB ou équivalent.

Épaisseur panneaux :
- 140 mm pour les plafonds chambres froides négatives et positives
- 80 mm pour les plafonds préparation froide

Localisation : selon plan de repérage.

2.1.4 SOL CHAMBRE FROIDE NEGATIVE

Le présent lot réalisera les prestations du SOL spécifique de la chambre froide négative en panneaux sandwichs, recouvert d'un complexe BOIS+ALU :
- Chevrons d'aération 40x40 mm (indispensables en température négative)
- Panneau sandwich épaisseur 100 mm mini en température négative. Ame en mousse de polyuréthane injecté en revêtement acier galvanisé, face supérieure laquée lisse, face inférieure non laquée, micro-nervurée.
- OSB 10 mm de répartition de la charge
- Tôle d'aluminium larmé antidérapante, épaisseurs selon charge appliquée avec cornières d'angle en acier laqué sur l'ensemble de la surface
De part et d'autre de la chambre froide incorporation dans dalle béton de recharge de conduite tube PVC DN32 pour ventilation du sol entre chevron.

Localisation : selon plan de repérage et plans architecte.

2.1.5 JOINTS SILICONE

Réalisation de joints silicone y compris toutes sujétions suivant les prescriptions suivantes :
- Joint silicone antifongique blanc contre plinthe
- Joint silicone antifongique blanc vertical et horizontal entre panneaux
- Joint silicone antifongique blanc le long des cadre des ouvertures (portes, grilles, fixations de rails)
- Joint silicone blanc d'étanchéité en plafond sur tous les panneaux pour toutes les traversées.

Localisation : toutes surfaces visibles des panneaux iso.

2.1.6 LISSES DE PROTECTION

2.1.6.1. Protections simples

Mise en place sur l'ensemble des panneaux, **de 2 bandes de protection P.V.C. collées de type Acrovyn ou équivalent**; hauteur 20cm ; épaisseur 2mm minimum ; classement Bs3d0 (équivalent M1).
· Une au-dessus de la plinthe.
· L'autre axée à 85cm du sol fini.

Particularité du local déchets (avec conteneurs voirie) : la bande de protection haute sera axée à 105cm et une troisième lisse sera positionnée entre les deux premières.
La face visible sera légèrement granuleuse (et non lisse) afin de ne pas marquer à la suite de chocs répétés.
La partie haute de ces bandes sera chanfreinée avec joint silicone blanc de qualité alimentaire.
Chaque bande de protection devra être arrêtée, au droit des bâtis de porte, protection d'angle, congé d'angle, par un joint silicone de qualité alimentaire.

Localisation : selon plan de repérage.

2.1.6.2. Cornières renforcées

Les cornières d'angle seront en acier inoxydable (minimum 17,5% de Chrome), 15/10ème avec bords pliés ou de même nature que les lisses de protection (avec bande centrale souple pour angles variables) après accord du maître d'oeuvre.
Celles-ci seront toute hauteur et en une seule partie, du **dessus** de la plinthe au-**dessous** du faux plafond et sur tous les angles saillants, (les cornières d'angle devront avoir les deux retours de mêmes dimensions ; en cas de revêtement de sol souple, les retours sur cloisons devront être de 120mm minimum).

Localisation : tous les angles saillants

2.1.6.3. Calfeutrement des traversées

Fourniture et pose des pièces de calfeutrement des traversées supérieures à 150mm de diamètre, suivant les prescriptions suivantes :
- Rosace côté extérieur en tôle galva laqué
- Rosace côté intérieur en acier inox
- Joint silicone
- Injection de mousse coupe-feu 1H pour reconstruction du caractère isotherme
- Habillage par tôle aluminium laqué blanc, pliage fonction du calfeutrement, Fixations par vis inox
Positions et nombre selon détail en phase PRO.

Localisation : selon plans lots techniques CVC et cuisine

2.1.6.4. Découpes et habillages des ouvertures (menuiseries extérieures et passages techniques)

Réalisation des découpes des ouvertures (menuiseries extérieures, grilles de ventilation, etc), y compris toutes sujétions, suivant les prescriptions suivantes :
- Découpe des panneaux isothermes
- Habillage par tôle aluminium laqué blanc, type cornière, largeur de recouvrement 150mm, des baies ouvertes dans les panneaux, calfeutrement, fixations par vis inox
- U de 100mm de largeur d'ailes
- Contre pliage des extrémités
- Coupes d'onglets
- Epaisseur 100/100° (ou 15/10° en l'absence de contre pliage des extrémités)

Localisation : menuiseries extérieures selon plans
Quantités / dimensions : suivant plan architecte

2.1.6.5. Soupape de décompression

Les chambres froides négatives seront équipées d'un dispositif de décompression du type soupape d'équilibrage (conforme au DTU 45.1), avec cordon de dégivrage 16W/240V.
La fourniture, la pose et le branchement électrique seront à la charge du présent lot.

2.1.6.6. Plaques inox de sortie plomberie

En ce qui concerne la pose des robinetteries murales (fourniture et pose au présent lot) installées sur les cloisons isothermes et dans le cas où les rosaces de finition ne satisferaient pas le bureau d'études, l'entreprise fournira des platines inox (250x200mm), percées suivant l'entraxe de robinetterie. Les bords de ces platines seront légèrement incurvés de manière à avoir une applique parfaite sur la cloison sans que la pose nécessite un joint en silicone ; la finition sera particulièrement soignée, finition des angles, ponçage, ébavurage, etc...; ces platines seront fixées par 4 vis inox après accord du bureau d'études.
- Néanmoins, à chaque fois que ceci sera possible, le titulaire du présent lot fixera les robinetteries à l'aide de bobines spécifiques aux traversées de cloisons et, réalisera la finition à l'aide de rosace inox.
- Dès la phase de préparation, les entreprises du lot « plomberie » et du présent lot, proposeront au bureau d'études la solution la mieux adaptée et satisfaisante à la maîtrise d'oeuvre.
Tous les percements de cloisons dus à l'alimentation en eau des équipements de cuisine devront être réalisés sur le même principe de finition (rosaces ou plaques inox, …).

2.1.6.7. Trappes murales et plafond

Les parois murales seront dotées de trappes d'accès aux tés de visite des descentes d'eaux pluviales :
- cadre inox par cornières en rebordement du panneau mural, parfaitement assemblées et jointives

- contre cadre et panneau de remplissage dito environnement
- dimension ouverture 30 x 30 cm en mural et 80 x 80 accès plénum
- système d'ouverture facile
- compris parfaite étanchéité de l'ensemble par cordon silicone

Localisation : selon plans architecte, prévoir 8 unités

2.02 : MENUISERIES

2.2.1 CHASSIS VITRES

Fourniture et pose y compris toutes sujétions, châssis vitrés à incorporer dans cloison isotherme intérieure suivant plans architecte.
Châssis PVC teinte blanche, finition lisse parecloses sans chanfreins, avec miroiterie de 44.2 d'épaisseur, verre feuilleté clair.
Joint silicone antifongique blanc périphérique.

Localisation : suivant plan architecte, dimension 130 cm x 110 cm h. sur allège 110 cm

2.2.2 PORTE PIVOTANTE DE CHAMBRE FROIDE POSITIVE

Fourniture et pose de porte ISOCAB PFD semi encastrées ou similaire.
Dimension 1000 x 2000mm suivant position sur plan.
Cadre de portes profils PVC
Ame isolante en mousse de polyuréthane 60mm
Répond aux exigences de l'industrie alimentaire (HACCP)
Battant de portes finitions standard en tôle d'acier laqué blanc 9002 – 25my avec film de protection.
Huisserie en **profils inox** avec couvre-joints. Mise en oeuvre dans la partie évidée du panneau.
Charnières Fermond
Serrure condamnation à clé (suivant demande client)
Barre anti-panique côté intérieur
Ferme porte ARMOR à bras compas, pour vantail de 250kg et angles d'ouvertures à 180°.
Arrêts de porte type « butoir caoutchouc» avec rallonge pour déport de la poignée, fixés en partie haute des cloisons.
Protection de bas de porte par plaque inox avec fixations dissimulées.

Localisation : suivant plan et tableau de portes

2.2.3 PORTE PIVOTANTE DE CHAMBRE FROIDE NEGATIVE

Dispositions selon points précédent.

Sur chambre froide négative mise en place des éléments suivants :
Protection gel autour du cadre de porte avec cordon chauffant alim 220V
Ensemble Coffret d'alarme de protection personne enfermé, bouton poussoir et veilleuse à l'intérieur et sirène et voyant à l'extérieur
Mise en place d'une Soupape de type FERMOD ou équivalent.
Elle est chauffante, à fonctionnement mécanique par clapets mobiles étanches munis de ressorts de rappel, l'un d'admission et l'autre de décompression.
Une cloison sépare le conduit d'admission à celui d'échappement

La soupape, compatible pour un montage mural ou plafond, est télescopique pour s'adapter aux épaisseurs des parois de chambre.
Elle est composée d'un cylindre, séparée par une cloison sur laquelle s'articulent les clapets.
L'ensemble est composé entièrement de pièces composite insensibles aux agents de nettoyage.
Un élément chauffant est monté de manière périmétrique et complètement encapsulé dans la soupape. Sa puissance continue est de 8W. Le raccordement s'effectue à l'extérieur de la chambre par un câble sortant de la presse étoupe de la face avant.

Localisation : suivant plan et tableau de portes

2.2.4 PORTE PIVOTANTE POLYETHYLENE SIMPLE ACTION PL 90 ou PL 100 ou PL 140

Organigramme et combinaisons
Les serrures seront toutes sur organigramme, posées par le lot menuiseries intérieures à la fin du chantier (fourniture et des canons et confection de l'organigramme à charge du MOA). La pose s'entend pour toutes les portes y compris sur les portes extérieures du lot menuiserie extérieure aluminium et les portes du lot panneaux isothermes).
Le présent lot devra prévoir des canons provisoires pour la période de chantier pour les ouvrages relevant de son lot.
Cf tableau de repérage des portes.

Nature des ouvrages
Fourniture et pose de porte ISOCAB PFD-VFD-QFD ou similaire, 1 vantail.
Dimension selon tableau de portes.
Cadre de portes profils PVC
Ame isolante en mousse de polyuréthane 40 à 80 mm
Répond aux exigences de l'industrie alimentaire (HACCP)
Battant de portes finitions standard en tôle d'acier laqué blanc 9002 – 25my avec film de protection.
Huisserie en **profils alu minium** avec couvre-joints. Mise en oeuvre dans la partie évidée du panneau.
Charnières tout inox et poignées alimentaires.
Arrêts de porte type « butoir caoutchouc» avec rallonge pour déport de la poignée, fixés en partie haute des cloisons.
Protection de bas de porte par plaque pvc collé de type « acrovyn » selon tableau de portes.
Suivant repérage en tableau de portes, la porte sera équipée d'un Oculus 600x300 mm à angles arrondis avec entourage EPDM (vitrage clair feuilleté - de sécurité - ép. 6mm)
Passage libre de 90 cm ou 100 cm.
2 Vantaux en PL 140, crémone sur le semi fixe.

Localisation et nature : suivant plan et tableau de bloc portes

2.2.5 PORTE PIVOTANTE POLYETHYLENE SIMPLE ACTION EI 30 PL 100 ou PL 140

Identique au point précédent excepté le classement EI 30 de l'ensemble.
Passage libre 100 cm ou PL 140 en 2 vantaux.

Localisation et nature : suivant plan et tableau de bloc portes

2.2.6 PORTE PIVOTANTE POLYETHYLENE DOUBLE ACTION PL 90 ou PL 100

Fourniture et pose de porte ISOCAB PFD-VFD-QFD ou similaire, 1 vantail double action en va et vient.
PL 90 ou PL 100.

Sans classement CF.
Dimension selon tableau de portes, prestations identiques aux points précédents.

Localisation et nature : suivant plan et tableau de bloc portes

2.2.7 DEMONTAGE REMONTAGE CHAMBRE FROIDE POSITIVE EXISTANTE

Prestation de démontage et de remontage de la chambre froide existante positionnée au niveau du futur local vestiaires au R-1 , comprenant :

- panneaux muraux
- panneaux de sol
- portes

Compris tous compléments pour transfert de la chambre froide existante, au niveau R-2, posée sur la dalle béton armée réalisée par le lot GO dans le cadre du présent chantier (compléments parois, faux plafonds 100 mm et accessoires si nécessaire).

Localisation et nature : suivant plan R-2